



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **lundi 1^{er} juin 2020** en vidéoconférence en vertu de l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19. Le conseil est autorisé à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part aux discussions, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication. La présente séance se tiendra donc en vidéoconférence et sera diffusée sur le site internet de la Municipalité à compter du mardi 2 juin 2020.

Sont présents :

Maire:	Brent Montgomery
Conseillers :	Maureen Bédard
	Raymond Bureau
	David Hogan
	Thomas Lavalée
	Shelley MacDougall
	Dorothy Noël

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Brent Montgomery.

Également présents :

Directrice générale et secrétaire-trésorière :	Heidi Lafrance
Responsable des travaux publics, des bâtiments et des parcs :	Dany Laberge
Inspecteur municipal :	Stacy Gagné

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-06-20

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous avec l'ajout du point 8.6 « **Achat d'un logiciel de comptabilité** ».

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1. Séance ordinaire du 4 mai 2020
- 4. Période de questions**
- 5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes**
- 6. Avis de motion et règlements**
- 7. Administration**
 - 7.1. Assurance des municipalités
 - 7.2. Approbation du concept d'emblèmes héraldiques pour la Municipalité
- 8. Finances**
 - 8.1. Comptes fournisseurs pour mai 2020
 - 8.2. Demandes d'aide financière

- 8.3. Acceptation des états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2019
- 8.4. Faits saillants du rapport financier pour 2019
- 8.5. Achat d'une machine à glace pour le Centre communautaire Valcartier

9. Sécurité publique

- 9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour mai 2020

10. Travaux publics et hygiène du milieu

- 10.1. Rapport du responsable du Service des travaux publics
- 10.2. Octroi du contrat pour le déneigement du secteur Sommet Bleu

11. Urbanisme et environnement

- 11.1. Rapport des permis délivrés pour mai 2020
- 11.2. Rapport de l'inspecteur municipal
- 11.3. Résolution concernant les demandes de dérogations mineures en contexte d'urgence sanitaire
- 11.4. Dérogation mineure – lot 5 750 064
- 11.5. Demande d'usage conditionnel – lots 2 196 997, 2 197 002, 3 358 692 et 6 105 365

12. Loisirs, culture et vie communautaire

- 12.1. Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs
- 12.2. Protocole d'entente avec Vallée Jeunesse Québec inc. – Location terrain de soccer et programme Tremplin

13. MRC et dossiers régionaux

14. Affaires diverses

15. Levée de la séance

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-06-20

3.1 Séance ordinaire du 4 mai 2020

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 4 mai 2020.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, une séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

En vertu de l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, la présente séance se tient à huis clos par vidéoconférence. En conséquence, les citoyennes et citoyens ont été invités à poser leurs questions par courriel avant la présente séance. Aucune question n'a été reçue. Les questions suite à la séance peuvent être envoyées par courriel au admin@munsgdv.ca jusqu'au jeudi 4 juin 16h30.

5. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET AFFAIRES SE RAPPORTANT AUX SÉANCES PRÉCÉDENTES

03-06-20

Demande d'aide financière pour accéder aux services de Vidéotron:

Dans une correspondance du 8 mai 2020, madame Émilie Rajotte, résidante du chemin Redmond, demande une aide financière à la Municipalité pour défrayer les coûts de branchement pour sa résidence aux services de Vidéotron qui sont onéreux.

ATTENDU QU'il s'agit d'un service qui n'est pas sous la responsabilité de la Municipalité;

ATTENDU QUE la disponibilité et le coût de ces services auraient dû être vérifiés avant le début de la construction;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE ne pas accorder une aide financière à Mme Rajotte pour le branchement à Vidéotron.

6. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

7. ADMINISTRATION

04-06-20

7.1 Assurance des municipalités

À la suite d'une rencontre et de recommandations présentées par Mme Johanne Bégin, courtier en assurance de dommages de la compagnie PMT Roy;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adhérer à une assurance cyberrisques en cas de piratage informatique avec la compagnie d'assurances PMT Roy. Cette assurance couvre entre autres les frais liés aux actifs numériques, les pertes liées à une interruption des activités, les frais de cyberextorsion, la responsabilité civile liée à la sécurité du réseau et la protection des renseignements personnels.

05-06-20

7.2 Approbation du concept d'emblèmes héraldiques pour la Municipalité

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le concept d'emblèmes héraldiques (armoiries) proposés le 28 mai 2020 par l'autorité héraldique du Canada.

8. FINANCES

06-06-20

8.1 Comptes fournisseurs pour le mois de mai 2020

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de mai 2020;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, tel que certifié par la secrétaire-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de mai 2020 totalisant la somme de 224 195,13 \$, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

8.2 Demandes d'aide financière

07-06-20

Association des proches aidants de la Capitale-Nationale :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'attribuer une aide financière de 1 000 \$ à l'Association des proches aidants de la Capitale-Nationale. Cette association offre du soutien et des heures de répit gratuites à quatre proches aidants résidents de Saint-Gabriel-de-Valcartier en 2020.

08-06-20

Légion Royale Canadienne :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'attribuer une aide financière à la Légion Royale Canadienne de 300 \$. La Légion est un organisme à but non lucratif. Sa mission particulière est de venir en aide aux anciens combattants et leurs familles ainsi que de promouvoir des bourses d'études et de soutenir les Corps de cadets de la région de Québec.

09-06-20

Bourses pour la remise des diplômes à l'école Dollard-des-Ormeaux :

ATTENDU QUE la Municipalité supporte depuis plusieurs années les finissants de l'école Dollard-des-Ormeaux;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accorder une aide financière de 200\$ à l'école Dollard-des-Ormeaux pour les cérémonies individuelles des finissants de 2020. Bien que la formule soit différente cette année en raison de la COVID-19, il demeure important de souligner l'accomplissement des finissants de secondaire 5.

10-06-20

8.3 Acceptation des états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2019

ATTENDU QUE les élus ont reçu, dans les délais fixés par la loi, les états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2019;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter les états financiers préparés par la firme Pricewaterhouse Coopers pour l'année se terminant le 31 décembre 2019.

8.4 Faits saillants du rapport financier pour 2019

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} juin 2020, le Maire fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l. Ce rapport est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

8.5 Achat d'une machine à glace pour le Centre communautaire Valcartier

Ce sujet sera reporté à une séance ultérieure étant donné que toutes les soumissions demandées n'ont pas été reçues avant la présente séance.

11-06-20

8.6 Achat d'un logiciel de comptabilité

ATTENDU QUE des mises à jour importantes et coûteuses de notre logiciel de comptabilité et taxation actuel sont obligatoires pour se conformer avec les différents ministères;

ATTENDU QUE notre logiciel actuel est peu évolutif;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De faire l'acquisition du logiciel de comptabilité MégaGest de PG Solutions au montant de 35 000 \$ plus taxes. Les frais annuels s'élèvent à 6 262,50 \$ plus taxes.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Rapport d'activités de la CAUCA pour mai 2020

Un total de 14 appels ont été reçus pendant le mois de mai 2020 :

3	Médical
4	Accident
3	Alarme incendie
1	Fausse alarme
3	Divers
0	Travaux publics – urgence

Sûreté du Québec – Parrainage :

Dans le but d'améliorer et d'optimiser le service de parrainage de la Sûreté du Québec pour la Municipalité, l'agente Marie-Philippe Maltais sera dorénavant la marraine de Saint-Gabriel-de-Valcartier. Une rencontre avec la directrice générale est prévue prochainement afin de l'informer de nos besoins.

10. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Rapport du Responsable du Service des travaux publics – M. Dany Laberge

M. Laberge a déposé son rapport à la directrice générale avant la séance tenante. En voici un résumé :

12-06-20

Sentier pédestre :

ATTENDU QUE l'entrée du sentier pédestre sur le boulevard Valcartier a été aménagée à proximité de résidences privées;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE créer un écran visuel, c'est-à-dire planter une haie de cèdres à 12 pieds du sentier, afin de restaurer la vie privée du lot 2 196 325;

Il est entendu que les lignes de lots 4 714 575 appartenant à la Municipalité demeurent inchangées.

13-06-20

Correctif aux problèmes d'érosion sur la rue John-Neilson :

ATTENDU QU'une réunion d'étude avec M. Patrice Towner et M. Robin Lemay, ingénieurs, de la firme WSP s'est tenue préalablement à la présente séance pour présenter une solution à la stabilisation des accotements sur la rue John-Neilson;

ATTENDU QUE les travaux consistent principalement à la mise en place de dalots, l'abaissement des accotements en gravier et l'enrochement ponctuel des fossés;

ATTENDU QUE le coût des travaux est estimé à plus ou moins 55 000 \$ respecte les prévisions budgétaires pour 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE procéder aux travaux tels que décrits sur les plans. Ce projet sera réalisé en régie avant la fin de l'année.

14-06-20

Réfection du rond-point de Place Leduc :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De procéder à des travaux de réfection du rond-point de Place Leduc pour la somme de 12 000 \$. Ce projet sera réalisé en régie avant la fin de l'année.

Rivières Jacques-Cartier – berge du chemin Redmond :

Le samedi 30 mai, le niveau de la rivière Jacques-Cartier a considérablement monté. Le Service des travaux publics et le Service de sécurité incendie ont assuré la surveillance de la rivière pendant la fin de semaine. La berge du chemin Redmond qui est endommagé a été affaiblie par cette crue. L'appel d'offres pour les travaux de réfection de la berge sera lancé vers le 11 juin.

15-06-20

10.2 Octroi du contrat pour le déneigement du secteur Sommet Bleu

Un appel d'offres par invitation pour le déneigement du secteur Joseph-Moraldo a été envoyé le 14 mai 2020 à Transport Éric Monaghan Inc., Déneigement Clay Boyd, Déneigement Gilbert Lachance, Entretien DP, Benoit Gauvin et Transport LMA Lapointe.

Le 14 mai 2020, M. Marc-André Lapointe de la compagnie LMA Lapointe a contacté la directrice générale pour l'informer qu'il n'avait pas l'intention de déposer une soumission.

Deux (2) entrepreneurs ont soumis des offres de service et celles-ci ont été ouvertes le 29 mai 2020 à 10 h 05. L'ouverture des soumissions a été filmée étant donné l'interdiction de tenir des rencontres publiques en raison de la COVID-19.

	Saison hivernale 2020-2021 (montant incluant les taxes)	Saison hivernale 2021-2022 (montant incluant les taxes)
Transport Eric Monaghan inc.	53 348,40 \$	53 348,40 \$
Benoit Gauvin	57 487,50 \$	57 487,50 \$

L'offre de Transport Eric Monaghan est jugée conforme aux documents d'appel d'offres, par contre, M. Monaghan a informé la directrice générale par courriel le lundi 1^{er} juin 2020 qu'il retire son offre et qu'il ne désire pas contracter avec la Municipalité pour le déneigement du secteur Sommet Bleu.

L'offre de Benoit Gauvin est jugée conforme aux documents d'appel d'offres.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer un contrat d'un (1) an à Benoit Gauvin pour le prix et la somme de 57 487,50 \$ incluant les taxes pour la saison hivernale 2020-2021.

Le maire, Brent Montgomery et la Secrétaire-trésorière sont dûment autorisés à signer ledit contrat au nom de la Municipalité.

11. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11.1 Rapport des permis délivrés pour le mois de mai 2020

Un total de 28 permis ont été délivrés pour le mois de mai 2020 :

4	Nouvelle résidence
4	Agrandissement résidentiel
1	Rénovations
6	Bâtiment complémentaire
4	Piscine
1	Clôture
4	Installation septique
4	Puits

11.2 Rapport de l'Inspecteur municipal – Stacy Gagné

M. Stacy Gagné fait un rapport verbal des activités du Service d'urbanisme.

M. Gagné informe les élus qu'il a suivi une formation par vidéoconférence : Le rôle de l'officier municipal.

16-06-20

11.3 Résolution concernant les demandes de dérogations mineures en contexte d'urgence sanitaire

CONSIDÉRANT QUE le service d'urbanisme de la Municipalité a informé le conseil que la période actuelle est propice au dépôt de demandes de dérogations mineures;

CONSIDÉRANT l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur qui a été décrété conformément à la *Loi sur la santé publique*;

CONSIDÉRANT QUE dans le contexte de cette déclaration d'état d'urgence sanitaire, la ministre de la Santé et des Services sociaux a publié un arrêté en date du 7 mai 2020 (2020-033) suspendant toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, sauf si le conseil en décide autrement;

CONSIDÉRANT QUE l'attente de la fin de la déclaration d'urgence sanitaire pour traiter les demandes de dérogations mineures retarderait considérablement et de façon préjudiciable la réalisation des projets des citoyens concernés;

CONSIDÉRANT QUE la présente période estivale est une période propice à la réalisation de travaux et que le conseil désire favoriser leur réalisation dans le respect de la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QU'il est en effet difficile de prédire à ce jour la fin de la déclaration d'état d'urgence sanitaire, mais que dans le contexte actuel, il est possible qu'elle soit prolongée encore pour plusieurs semaines;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge dans l'intérêt public de ne pas priver les citoyens de la possibilité de voir traiter leurs demandes de dérogations mineures dans la mesure où le conseil obtient par ailleurs les commentaires des citoyens, ces derniers n'étant ainsi pas privés de la possibilité de faire valoir leurs points de vue et de soumettre leurs commentaires pour qu'ils soient considérés par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire que la procédure prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* à l'égard d'une dérogation mineure soit remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public, tel que le permet l'arrêté ministériel 2020-033 et ce, à l'égard de toute demande de dérogation mineure devant être traitée pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire, à moins

que des mesures additionnelles ou autres ne soient prises par les autorités gouvernementales;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal décide que les demandes de dérogations mineures déposées ou traitées pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire puissent être traitées une fois que la procédure prévue à l'arrêté ministériel 2020-033 ait été respectée (consultation écrite);

QU'un avis sera diffusé, conformément à la façon usuelle de publier les avis municipaux, de même que sur le site Internet de la municipalité expliquant notamment la nature de la demande de dérogation mineure et sa portée et invitant les gens à soumettre leurs commentaires écrits quant à cette demande de dérogation mineure;

QUE les commentaires écrits quant à ces demandes pourront être transmis par écrits à l'adresse courriel admin@munsgdv.ca ou en déposant une lettre dans le dépôt de nuit de l'hôtel de Ville, au plus tard 15 jours après la publication de cet avis;

QU'une fois le délai pour soumettre les commentaires expirés et que le conseil municipal aura pris connaissance de ceux-ci, une nouvelle résolution sera adoptée aux fins de statuer sur la demande de dérogation mineure.

17-06-20

11.4 Dérogation mineure – lot 5 750 064

Cette dérogation mineure consiste à autoriser le caractère dérogatoire de l'inclinaison de la façade de la future résidence à 80 degrés par rapport à la ligne de lot avant dû à des contraintes physiques et techniques au lieu du 30 degrés réglementaire.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter la demande de dérogation mineure pour le lot 5 705 064 du cadastre officiel de Saint-Gabriel-de-Valcartier afin d'autoriser la résidence à avoir sa façade à 80 degrés de la 5^e avenue, et ce, selon la recommandation du CCU.

18-06-20

11.5 Demande d'usage conditionnel – lots 2 196 997, 2 197 002, 3 358 692 et 6 105 365 – Décor pour un plateau de tournage

ATTENDU QU'une demande d'usage conditionnel temporaire sur les lots 2 196 997, 2 197 002, 3 358 692 et 6 105 365 a été accordée le 3 juin 2019 concernant un décor pour un plateau de tournage;

ATTENDU QUE le projet temporaire était d'une durée d'un an;

ATTENDU QUE le projet pouvait faire l'objet d'un renouvellement avec une demande d'extension d'usage;

ATTENDU QU'une demande de renouvellement a été déposée le 28 mai 2020 pour le tournage d'une télésérie sur les mêmes lots;

ATTENDU l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur qui a été décrété conformément à la *Loi sur la santé publique*;

ATTENDU QUE dans le contexte de cette déclaration d'état d'urgence sanitaire, la ministre de la Santé et des Services sociaux a publié un arrêté en date du 7 mai 2020 (2020-033) suspendant toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, sauf si le conseil en décide autrement;

ATTENDU QUE les municipalités peuvent reporter l'autorisation d'une demande d'usage conditionnel à une séance ultérieure, lorsque l'état d'urgence sanitaire sera levé ou encore lorsqu'une demande deviendra prioritaire.

ATTENDU QUE la Loi ne prescrit pas de délai entre la présentation d'une demande d'usage conditionnel et l'adoption par le conseil de la résolution par laquelle il autorise ou refuse l'usage;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal décide de ne pas traiter immédiatement la demande d'usage conditionnel pour les lots 2 196 997, 2 197 002, 3 358 692 et 6 105 365 – Tournage d'une télésérie étant donné le caractère non urgent de la demande en raison de l'arrêt de ce type d'activité dans la situation actuelle de la pandémie. Ce dossier sera réévalué au moment de la reprise de ce type d'activités.

12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs – Mme Pamala Laberge

Mme Laberge a déposé son rapport à la directrice générale avant la séance tenante. En voici un résumé :

Camps de jour :

Selon les directives du gouvernement, la tenue des camps de jour au Québec fait partie des mesures de déconfinement. La préparation en vue du terrain de jeux 2020 est débutée. Nous sommes présentement en période de recrutement pour les animateurs. La période d'inscription pour les résidents se termine le 5 juin.

Marché public :

Le marché public de Saint-Gabriel-de-Valcartier a été annulé pour l'été 2020 étant la pandémie.

19-06-20

12.2 Protocole d'entente avec Vallée Jeunesse Québec inc. – Location terrain de soccer et programme Tremplin

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le maire Brent Montgomery à signer pour et au nom de la Municipalité un protocole d'entente pour l'utilisation exclusive du terrain de soccer situé au 1895, boul. Valcartier, lot 4 704 970, du 1er juin 2020 au 1^{er} octobre 2020 pour un montant de 6 000 \$ et la participation au programme Tremplin du 1er juin 2020 au 31 mai 2021 pour un montant de 4 000 \$.

13. MRC ET DOSSIERS RÉGIONAUX

Le maire Brent Montgomery informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 20 mai 2020 par conférence téléphonique.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 17 juin 2020 à 19h.

14. AFFAIRES DIVERSES

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20 h 25.

Brent Montgomery
Maire

Heidi Lafrance
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Brent Montgomery, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de la l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.